ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CNRS

Question écrite n° 6517

Texte de la question

M. Xavier Deniau appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le fait que les trois prix Nobel que la France a eus ces dernières années étaient tous les trois représentants de laboratoires fonctionnant en dehors du CNRS. Il semble que le CNRS soit bloqué par une non-obligation de résultats, par un appareil administratif extrêmement lourd et par des programmes qu'il conviendrait de revoir.

Texte de la réponse

Les trois prix Nobel de physique obtenus par des savants français ces deux dernières années sont une preuve de la vitalité de la recherche française. Plus encore qu'une institution, ils honorent avant tout notre pays. Le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie note toutefois avec plaisir que ces trois éminentes personnalités exercent toutes au sein d'établissements ayant à la fois des fonctions d'enseignement et de recherche, qu'il s'agisse de l'Ecole normale supérieure, du Collège de France ou de l'Ecole supérieure de physique et chimie industrielle de la ville de Paris. Les laboratoires auxquels ils sont affectés bénéficient tous en outre d'une association avec le CNRS. La recherche a besoin, pour obtenir de tels résultats, de conditions qui favorisent l'innovation et la prise de risques scientifiques, la liberté du chercheur ayant son pendant dans une évaluation rigoureuse. Elle doit en outre ne pas être soumise à des contraintes bureaucratiques inutiles. Des décisions allant dans ce sens ont déjà été prises : augmentation soutenue des crédits de la recherche universitaire, priorité au soutien de base des laboratoires au sein des EPST comme le CNRS, allégement en cours de l'administration et des procédures, tant au sein du ministère que dans les établissements de recherche.

Données clés

Auteur : M. Xavier Deniau
Circonscription : Loiret (4e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6517
Rubrique : Recherche
Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie
Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 novembre 1997, page 4136
Réponse publiée le : 26 janvier 1998, page 436